

# UTICA-UE : il faut créer et réunir les conditions de réussite de l'ALECA



***Samir Majoul, président de l'UTICA, a reçu une délégation de parlementaires européens. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la 3ème session de la commission parlementaire tuniso-européenne***

Ainsi, les deux parties ont discuté des questions relatives à la coopération bilatérale. Il s'agit notamment des moyens de promouvoir les échanges bilatéraux .et de l'amélioration du climat des affaires

Puis, elles ont souligné l'importance de la relance socioéconomique en Tunisie et la nécessité de la soutenir pour la mise en œuvre des grandes réformes. L'objectif est .de surmonter les défis auxquels le pays est confronté

Ensuite, les deux parties ont mis l'accent sur l'importance de la stabilité du climat des affaires en Tunisie, la lutte contre l'économie informelle et la mise en œuvre des grandes réformes. Elles ont aussi passé en revue les secteurs propices au .développement de la coopération bilatérale

A cette occasion, Samir Majoul a mis l'accent sur l'importance des relations de la .Tunisie avec l'UE, premier partenaire économique

Egalement, il a misé sur l'importance de la mise en œuvre des réformes .nécessaires pour la relance économique

Évoquant le rôle joué par le secteur privé dans le développement économique, .Samir Majoul a estimé qu'il continue à créer de la croissance malgré les difficultés

**UTICA : l'ALECA ne doit pas être perçu**

# comme un simple accord commercial

Le président de l'UTICA a précisé que cet accord doit s'inscrire dans une vision large de la coopération bilatérale. Cet accord n'est pas un simple accord commercial bilatéral

Et d'ajouter que l'ALECA doit prendre en considération la situation des différents secteurs de l'économie tunisienne. Il doit, aussi, veiller à l'adoption de mesures .d'accompagnement pour permettre à ces secteurs de réussir l'intégration

Au final, les deux parties ont misé sur la nécessité de prendre les bonnes décisions .afin de créer et réunir les conditions de réussite de l'ALECA

